



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 71553

## Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur le quinzième rapport annuel de la fondation Abbé-Pierre, rendu public le 1er février 2010. Parmi les propositions qu'il contient, on peut relever celle visant à intégrer des objectifs sociaux à toute politique fiscale ou financière relative au logement, l'objectif étant qu'aucune mesure d'avantages fiscaux ne puisse se soustraire à des contreparties sociales proportionnées, tant sur le montant des loyers qu'au regard des ressources des ménages concernés. Il lui demande si une telle préconisation est de nature à retenir l'attention du Gouvernement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71553

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement et urbanisme

**Ministère attributaire :** Égalité des territoires et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 février 2010, page 1599

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)